



grandir

ensemble



LE MAGAZINE D'ACTION ENFANCE
N° 95 / septembre 2017

www.actionenfance.org

Au nom de
l'intérêt
supérieur
de l'enfant
04

Une ambition
scolaire pour chacun
p. 08



13

Villabé-Deauville :
l'odyssée cycliste

Grandir ensemble

28, rue de Lisbonne, 75008 Paris /
Tél. : 01 53 89 12 34 /
Fax : 01 53 89 12 35 /
CCP 17115-61 Y Paris.

Directeur de la publication :
Pierre Lecomte.

Responsable éditoriale :
Isabelle Guénot.

Rédaction : Géraldine Dao,
Isabelle Guénot.

Crédits photos :
ACTION ENFANCE,
Arnaud Lombard,
Cédric Faimali / Collectif Argos
Xavier Renaud, Thinkstock,
Corbis, DR.

**Conception graphique
et réalisation :** Unédite.
Impression : Imprimerie
La Galiote-Prenant.

Imprimé sur Condat 90 g.
Dépôt légal : 3^e trimestre 2017.
ISSN : 1624 4540.



Une ambition scolaire pour chaque enfant

– Ces derniers mois ont représenté des avancées décisives pour la Protection de l'Enfance, en promouvant une philosophie centrée sur les besoins et les droits de l'enfant.

Dans le sillage de la loi du 14 mars 2016, nous nous réjouissons à la Fondation ACTION ENFANCE que la question des besoins de l'enfant fasse aujourd'hui consensus. Les besoins des enfants placés sont enfin appréhendés comme ceux des autres enfants. L'importance des figures d'attachement et du lien pour se reconstruire est reconnue. Connaître et comprendre les besoins fondamentaux de l'enfant, tel est le sujet de notre dossier.

En cette période de rentrée scolaire, nous voulons partager avec vous l'importance que la Fondation attache à la scolarité. Nous portons une ambition scolaire pour chacun des enfants qui nous sont confiés car nous savons que, sans formation, les jeunes ne pourront s'insérer pleinement dans la société. Pour autant, nous sommes conscients des difficultés particulières d'apprentissage et de concentration liées à leur histoire. C'est pourquoi notre approche est aussi individualisée que possible. Nous voulons encourager autant ceux pour qui l'école est une voie de réalisation que ceux qui ne sont pas en mesure de s'y investir. Notre objectif est d'aider chacun à trouver sa voie, sa vocation, quel que soit son cursus scolaire.

Le Prix Littéraire contribue à cette formation autant qu'à l'ouverture sur le monde. C'est un formidable outil éducatif et fédérateur, dont nos éducateurs et éducatrices familiaux ont su se saisir. Faire découvrir des histoires et des auteurs tout au long de l'année, écrire soi-même, à l'occasion d'ateliers, le livret du prochain spectacle, réaliser des objets, clôturer la saison par un événement festif, n'est-ce pas une formidable manière d'insérer les enfants dans notre société ? À la Fondation, nous en avons la conviction et les équipes sont déjà à l'œuvre pour préparer une édition 2018 encore plus riche.

Par ailleurs, et comme chaque année en septembre, nous vous présentons *L'Essentiel* qui rend compte de notre bilan financier en 2016. L'occasion de remercier nos fidèles donateurs et nos partenaires, qui nous permettent de continuer la mission tracée il y a près de 60 ans par Suzanne Masson et Bernard Descamps.

Pierre LECOMTE
Président de la Fondation ACTION ENFANCE

04

Au nom de l'intérêt supérieur
de l'enfant

03 / L'événement

→ Prix Littéraire : succès total
pour une journée exceptionnelle

04 / Le dossier

→ Au nom de l'intérêt supérieur
de l'enfant
→ Identité, expérimentation, cadre
et règles, un délicat équilibre

08 / Se reconstruire

→ Une ambition scolaire pour chacun

10 / Comprendre

→ « Le Village, c'est un peu ma famille »
William, handballeur professionnel

11 / La Fondation et vous

→ Missions extérieures :
l'action de la Fondation au Liban
→ Bruno de Vulpian, un artisan du bonheur

13 / 90 jours

→ Villabé-Deauville : l'odyssée cycliste
→ Boissettes : Une nouvelle aire de jeux
→ Pocé-sur-Cisse : des musiciens en herbe
→ La mer en partage
→ Bréviandes : cap sur l'esthétique
→ Monts-sur-Guesnes : équiper les tout-petits
→ Soissons : de nouveaux abris de jardin
→ « Pour être heureux, il faut cultiver
son jardin »
→ Cesson : la musique autrement

Pour des raisons de confidentialité,
nous avons modifié les photos et les prénoms
des enfants de nos articles.
L'Essentiel des Comptes 2016 de la Fondation
ACTION ENFANCE est joint à l'envoi de ce numéro.

l'événement

LE FAIT MARQUANT
DU TRIMESTRE

chiffres
clés

Financé grâce
à vos dons

Prix Littéraire de la Fondation

466 enfants et jeunes ont participé
à l'édition 2017.

18 années fédératrices.

La sélection 2018 est déjà prête

À peine l'édition 2017
clôturée, le comité
du Prix Littéraire
s'est déjà attelé au programme
de la prochaine session.

Comme l'an dernier, la sélection des 25 livres et albums a été réalisée avec l'aide de l'association Livres Passerelles. Le lancement dans les Villages et les Foyers est programmé pour octobre et novembre; les carnets de lecture sont prêts. Le thème de 2018: la musique et le cinéma. La nouveauté de l'année: fêter les 60 ans de la Fondation et inviter les auteurs-illustrateurs qui le souhaiteront à venir dans les établissements pour animer des ateliers créatifs et littéraires. « Le Prix Littéraire est le projet de toute une année. C'est un formidable travail éducatif porté par les équipes de la Fondation et très apprécié des enfants », conclut Sylvie Lebourg, responsable de ce projet au sein de la Direction Éducative.



PRIX LITTÉRAIRE

Succès total pour une journée exceptionnelle

Devenue institution, le 18^e Prix Littéraire de la Fondation a été remis le 10 juin au château de Jambville, dans le Vexin. Au-delà d'une très belle journée de fête, l'accomplissement d'un projet fédérateur qui a animé les Villages d'Enfants et les Foyers d'adolescents tout au long de l'année.

De la joie, du spectacle, des rires et la lecture à l'honneur.

La remise du Prix Littéraire est avant tout le prétexte d'une belle et grande fête réunissant les enfants et les jeunes qui, tout au long de l'année, avec leurs éducateurs ont lu les livres de la sélection et élu l'auteur de leur cœur. L'édition 2017 avait pour écrin le château de Jambville, un lieu dédié à l'accueil de groupes dans un vaste parc de 52 hectares au cœur du parc naturel du Vexin. 466 enfants et adolescents accompagnés par une centaine d'adultes avaient fait le voyage. La remise des prix décernés par catégorie, digne d'une cérémonie des César, était présentée par les enfants qui, à l'occasion des vacances de Pâques, avaient écrit et répété le spectacle avec deux comédiens de la compagnie Barocco Théâtre.

Tout au long de la journée, ponctuée d'un grand pique-nique, deux compagnies de théâtre ont créé l'animation.

Tiens-toi Droit a présenté sur scène son

spectacle « Meuh! », tourné vers l'environnement, thème choisi pour le Prix Littéraire 2017. La troupe Trottoir Express – un journaliste star de télé, un savant fou et un cameraman – a joué sa « déambulation », interviewant et interpellant les enfants, pour leur plus grand plaisir.

Découvrez les témoignages
et les images de ce très
beau moment, joyeux et fédérateur,
sur www.actionenfance.org



FRANÇOIS VACHERAT
Directeur général d'ACTION ENFANCE

« Je veux souligner dans le Prix Littéraire un projet fédérateur et dans cette journée une occasion exceptionnelle d'échanges entre les enfants et entre éducateurs. Cet événement est le résultat d'une exigence et d'une ambition des éducateurs et de la Fondation pour faire grandir les enfants. »

— Un travail important centré sur la primauté de l'intérêt de l'enfant en Protection de l'Enfance et mené en 2016 à l'initiative de la ministre de la Famille a permis de dégager un consensus sur les besoins fondamentaux de l'enfant. Une réflexion qui parle à tous. Un outil essentiel pour mieux comprendre.



Au nom de l'intérêt supérieur de l'enfant

→ **Rechercher l'intérêt de l'enfant consiste en préambule à identifier ses besoins fondamentaux, à fixer et à prendre les mesures nécessaires pour y répondre.** La notion d'intérêt supérieur de l'enfant peut permettre d'arbitrer entre plusieurs besoins fondamentaux, dans l'hypothèse où ceux-ci ne peuvent pas tous être satisfaits. C'est le cas quand la situation de l'enfant conduit à choisir entre le besoin de vivre à l'abri de la violence familiale et le besoin de ce même enfant de maintenir le lien avec sa famille. Ou, dans un contexte plus apaisé, parce que cette notion invite chaque parent à s'interroger entre le devoir d'assurer la sécurité de son enfant et la nécessité de le laisser grandir en lui permettant de

faire l'expérience d'un voyage seul... « *L'intérêt de ce document est qu'il pose un élément de repère sur lequel, de manière consensuelle et pluridisciplinaire (sociologues, pédopsychiatres, magistrats y ont contribué), sont définis les besoins fondamentaux de l'enfant. C'est une brique essentielle en matière d'éducation d'une manière générale et en Protection de l'Enfance en particulier* », analyse Marc Chabant, directeur de l'action éducative et du développement à la Fondation.

LE BESOIN DE SÉCURITÉ AU CŒUR DE TOUT

Ce consensus pose un principe premier : tant que le besoin de sécurité de l'enfant n'est pas satisfait, rien ne peut être fait. Ce besoin de sécurité affective, relationnelle, psychique, physiologique, sanitaire, ce besoin de protection contre toute violence physique, sexuelle, psychologique directe ou indirecte est considéré comme un métabesoin, un prérequis, une base intangible au développement de l'enfant.

Quand une décision de placement est prise, c'est toujours parce que ce métabesoin de sécurité n'est pas assuré dans l'environnement de l'enfant. En France, 290 000 mineurs sont bénéficiaires d'une mesure de



Chaque enfant a besoin de quelqu'un qui est irrationnellement fou de lui. »

Urie Bronfenbrenner, psychologue chercheur



Consensus sur les besoins des enfants

Cette démarche, conduite à l'initiative de Laurence Rossignol, ancien ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes, a mobilisé un comité d'experts issus de nombreuses disciplines et prenant en compte une pluralité d'écoles de pensée et d'expériences. C'est dans ce mode de construction que réside toute la force du consensus qui s'est dégagé et qui peut être mis tant au service d'une politique publique que de l'exercice quotidien de la Protection de l'Enfance.

> **À lire** sur notre site Internet www.actionenfance.org : Démarche de consensus sur les besoins de l'enfant en Protection de l'Enfance. Rapport du 28 février 2017.

Protection de l'Enfance, parmi lesquels 50 % sont placés dans des établissements ou en famille d'accueil⁽¹⁾ par l'Aide sociale à l'enfance.

Dans l'histoire de ces enfants, les figures parentales ont souvent été mises à mal au regard des difficultés que rencontre chacun de leur parent. Le passé médical des enfants peut être lourd : séparation précoce, hospitalisations multiples parfois pour des traumatismes physiques qui laissent suspecter des situations violentes ou des défauts de surveillance. Ils sont souvent victimes de maltraitance, de négligence grave, d'exposition aux violences intrafamiliales qui génèrent un état de carence avancé. Or, le besoin de sécurité ne peut être satisfait que lorsque l'enfant a la possibilité d'établir des relations affectives stables avec des personnes attentives et soucieuses de ses besoins.

QUATRE BESOINS FONDAMENTAUX

Répondre au besoin de sécurité est la base du métier de la Protection de l'Enfance. Se pose alors la question de la satisfaction des autres besoins fondamentaux et universels de l'enfant : le besoin d'expériences et d'exploration du monde, le besoin d'un cadre, de règles et de limites, le besoin d'identité et le besoin d'estime et de valorisation de soi. Indissociables, ces besoins peuvent aussi être antagonistes. « *Tout le travail pour nous, à la Fondation – et on en vient à un point central de Protection de l'Enfance et de nos établissements – c'est de comprendre quels sont les besoins de ces enfants que nous accueillons, quel diagnostic nous posons et ce que nous pouvons mettre en place pour les satisfaire. C'est une évidence, mais s'il a fallu réunir une quinzaine d'éminences de la Protection de l'Enfance et du soin pour l'établir, c'est que les choses ne sont pas si simples* », analyse Marc Chabant. La clé réside dans l'établissement d'un diagnostic précis des besoins fondamentaux de chaque enfant au moment du placement, par l'Aide sociale à l'enfance et dans les

établissements d'accueil, pour sortir de l'empirisme et répondre par une approche sur mesure, de façon individuelle et collective, au travers de la fratrie notamment.

FOURNIR UN CADRE DE SUPPLÉANCE STRUCTURANT

Décisive pour la compréhension des besoins fondamentaux de tous les enfants, la conclusion des travaux porte sur dix principes à retenir en situation de placement, pour définir les modalités de suppléance à mettre en œuvre en cohérence avec le Projet pour l'enfant. Elle pose notamment les principes suivants : l'accès à une nouvelle figure d'attachement, empathique, accessible, prévisible et engagée dans la relation affective et éducative; la continuité de l'adulte stable dans la durée afin de garantir la sécurité affective; une explication le moment venu sur les raisons du placement; un cadre de prise en charge adapté à l'ensemble des besoins; la détermination des modalités de relation avec la constellation familiale... « *Ce document de consensus, dans lequel la Fondation se reconnaît pleinement, pose un nouveau défi à nos institutions en termes de diagnostic et d'individualisation du Projet pour l'enfant, qui doit aller vers plus d'exhaustivité. Il souligne l'évidence que l'on ne peut accueillir de la même manière un enfant placé pour une raison familiale appelée à se résoudre et un enfant dont la sécurité ne pourra être assurée par son entourage et dont le retour en famille est difficilement envisageable à hauteur d'enfant* », conclut Marc Chabant.

(1) Source – Démarche de consensus sur les besoins de l'enfant en Protection de l'Enfance. Rapport du 28 février 2017. Au 31 décembre 2014, 290 000 mineurs sont bénéficiaires d'une mesure en Protection de l'Enfance, soit 19,8 % des moins de 18 ans, et 21 500 majeurs âgés de moins de 21 ans, soit 9,3% des 18-21 ans concernés. 159 000 sont placés en familles d'accueil ou en établissement.

— La mission en Village d'Enfants, de façon univoque, est de prendre soin des enfants. Si leur sécurité est toujours assurée, leurs autres besoins fondamentaux sont plus complexes à satisfaire, car parfois antagonistes.

Identité, expérimentation, cadre et règles, un délicat **équilibre**



CHERIFA CHAMBAZI, DIRECTRICE DU VILLAGE D'ENFANTS
DE POCÉ-SUR-CISSE

POCÉ-
SUR-CISSE
(37)

Le lien avec la famille aide l'enfant à se construire



« Prendre soin, c'est aussi prendre en compte le fait que les enfants qui nous sont confiés viennent d'une filiation et la respecter symboliquement ou concrètement. Nous sommes résolument du côté de l'intérêt supérieur de l'enfant, mais nous voulons un dialogue ouvert, basé sur une certaine empathie. Au Village d'Enfants de Pocé, nous poussons assez loin notre expérience, en dédiant un éducateur

d'appui à la relation avec les parents.

Il les rencontre à leur domicile, pour évaluer leur capacité à accueillir leurs enfants. Nous avons, grâce à lui, quelqu'un qui connaît les parents, qui dialogue, qui, petit à petit, peut gagner leur confiance. Ce qui a aussi un effet bénéfique pour les enfants qui, voyant que les adultes se parlent, peuvent s'apaiser et commencer à se poser. Les parents ont une place, mais elle est strictement formalisée. Les juges apprécient ce travail en amont qui peut faciliter le retour en famille, dans des dispositifs comme le placement à domicile ou l'aide éducative à domicile. Je pense qu'en invitant les familles à réfléchir sur leur rôle de parents, en leur faisant prendre conscience de ce qui a "dysfonctionné", les choses peuvent évoluer positivement. Un enfant sur cinq environ n'aura probablement jamais de droit d'hébergement et ne peut rencontrer ses parents sans le regard d'un tiers. Nous avons donc développé l'ERPE (Espace Rencontre Parents-Enfants) situé en dehors du Village. Ce qui est très important pour la construction de l'identité des enfants, c'est qu'ils puissent rencontrer leur mère et/ou leur père afin de les voir tels qu'ils sont et non pas tels qu'ils voudraient qu'ils soient, ou tel qu'ils continueraient à les imaginer s'il n'y avait jamais de rencontre. »

« Nous sommes résolument du côté de l'intérêt supérieur de l'enfant, mais nous voulons un dialogue ouvert, basé sur une certaine empathie. »

Cherifa Chambazi



« À Villabé, nous avons des règles communes à l'établissement et des règles propres à chaque maison. Ces règles de fonctionnement propres aux maisons et qui permettent la vie en commun sont revues chaque année entre la rentrée de septembre et les vacances de la Toussaint à la faveur de groupes d'expression par maison auxquels participent enfants et éducateurs. Les éducateurs familiaux tiennent compte des spécificités de chaque enfant, des activités extrascolaires, de l'âge et des habitudes pour élaborer le « projet maison » qui est discuté et validé par le chef de service. Ainsi, les règles de vie du quotidien (heures de coucher, partage des tâches domestiques...) peuvent être légèrement différentes d'une maison à une autre. La composition des maisons garantit le rapprochement de fratries avec des enfants aux tranches d'âges proches. Les maisons en mitoyenneté à Villabé sont un véritable outil, qui permet de garantir ce cadre pour des fratries numériquement importantes. Les freins à cet équilibre, nous les trouvons face à des enfants qui sont en total désaccord avec le placement, ou à l'approche d'une audience, ou encore chez des enfants qui souffrent de troubles du comportement – et ce n'est plus alors une question d'âge... Une autre difficulté peut émerger avec les enfants qui vont chez leurs parents en week-end ou durant les vacances et pour qui se réinscrire dans les règles de vie commune après leur séjour en famille représente un véritable effort. En cas de débordement, de non-respect des règles et du cadre, l'éducateur familial prend le temps d'échanger et de réexpliquer à l'enfant. Lorsqu'une sanction doit être prise, elle prend le plus souvent la forme d'une réparation en lien avec l'acte, ce qui aide l'enfant à réfléchir et le responsabilise. »

Laisser plus de place à l'expérimentation



« L'autonomie s'acquiert par l'expérimentation, l'erreur est une étape nécessaire de l'apprentissage. Or, dans nos Villages et Foyers, parce que nous sommes dans une forme d'hyperprotection liée à la conscience que les enfants qui nous sont confiés ont un développement psychique fragile,

nous n'offrons pas, de mon point de vue, suffisamment d'éléments d'expérimentation. Souvent, les éducateurs familiaux interviennent avant que l'erreur soit commise. Dans notre cadre très balisé, cela peut se comprendre, car la responsabilité des équipes peut être en jeu : si je laisse cet enfant monter dans un arbre et qu'il se blesse ? C'est évidemment complexe. Certains éducateurs laissent faire des choses, autorisent des sorties alors que d'autres n'osent pas

le faire. Et cela peut d'ailleurs créer des tensions entre eux. Il faut parfois batailler avec les éducateurs familiaux pour laisser des jeunes aller au collège à bicyclette. Nous accompagnons ces enfants vers plus d'autonomie mais avec un décalage par rapport à d'autres enfants de leur âge. Et même avec les plus grands, nous avons encore du mal à donner l'impulsion. Nous savons bien que confier à des préadolescents ou à des adolescents un budget pour s'acheter des vêtements, les laisser faire leur repérage, choisir par eux-mêmes, par exemple, c'est porteur en termes d'autonomie. Au-delà, nous avons aussi le devoir d'accompagner leur autonomie psychique. Ces enfants ont des manques affectifs très importants. Pour toutes ces raisons, la révision de notre projet d'établissement va être l'occasion de réfléchir sur les moyens de laisser plus d'espaces d'expérimentation à chaque enfant, en fonction de sa maturité. »

— La scolarité des enfants placés est souvent marquée par le retard voire l'échec. La Fondation ACTION ENFANCE met tout en œuvre pour rompre avec ce qui ressemble à une fatalité. Dans cette perspective, l'attention des équipes éducatives est essentielle, la générosité des donateurs fondamentale.



Une ambition scolaire pour chacun

→ **Permettre l'enfance, c'est aussi veiller à ce que les enfants et les adolescents placés accèdent, autant que possible, à une scolarité normale.** Derrière cet énoncé, apparemment très simple, une multitude de choses est en jeu. À commencer par la représentation que peuvent avoir certains adultes de ces enfants présentant souvent une déficience de l'attention, des difficultés face aux apprentissages, voire des problèmes de comportement. Pour la Fondation ACTION ENFANCE, il ne peut y avoir de déterminisme. *« Il faut avoir une vision pour ces enfants »*, affirme Sandrine Weltman, directrice éducative de la Fondation.

UN ENVIRONNEMENT STABLE ET ATTENTIONNÉ

Un enfant, pour élaborer ses apprentissages, a besoin de disponibilité psychique. Pour pouvoir envisager sa scolarité, il doit s'être posé quelque part. Lui permettre de s'installer dans un environnement stable, avec des adultes qui prennent soin de lui, se préoccupent de son sort et de son avenir, est la première condition pour qu'il puisse s'investir à l'école. 95 % des enfants et des jeunes confiés à la Fondation sont scolarisés. Mais, prévient-elle : *« L'école doit être mise à sa juste place. Il y a des enfants pour lesquels l'école est un lieu d'épanouissement possible. Et pour ceux-là, la Fondation et les équipes éducatives doivent mettre tout en œuvre pour les valoriser et les encourager dans cette voie. Et il y a ceux que la scolarité renvoie à un niveau de difficulté et d'échec difficilement surmontable, et pour qui il va falloir trouver des solutions adaptées, qui soient les meilleures pour eux. »*

Comparés à la moyenne des élèves de l'Éducation nationale, les enfants placés à la Fondation sont en effet plus nombreux à accuser un retard scolaire. À l'entrée en 6^e, un enfant sur trois est en retard d'au moins une année ; c'est presque trois fois plus que la moyenne nationale. Au lycée, seuls 20 % des jeunes sont dans des établissements d'enseignement général et technologique (contre 66 % de leur classe d'âge au niveau national). Un jeune sur cinq, à ce stade, a deux ans de retard ou plus. Enfin, certains Villages accueillent jusqu'à 25 % d'enfants en situation de handicap pour lesquels une scolarité adaptée est indispensable.

LES MOYENS DE RÉUSSIR

Ces conditions particulières, liées à l'histoire de ces enfants et aux situations qu'ils ont vécues, conduisent la Fondation à redoubler d'effort et d'attention pour offrir à chacun une formation et la perspective d'un métier, gage de leur avenir. Cette ambition, affirmée, doit être individualisée au projet de chaque enfant. Elle suppose de repérer les enfants pour qui l'école est un lieu d'épanouissement pour les accompagner, si nécessaire, par des dispositifs de soutien scolaire. Chaque Village et Foyer a, depuis longtemps, trouvé des ressources extérieures, au travers d'associations de bénévoles ou d'enseignants et neuf établissements disposent à présent du support d'ACADOMIA. Le partenariat avec ce spécialiste des apprentissages scolaires s'étend à la formation des éducateurs qui disposent ainsi d'outils pédagogiques pour assurer l'aide aux devoirs.



Cet engagement a permis de belles réussites, et la Fondation est fière de pouvoir accompagner, grâce à la générosité des donateurs, certains jeunes dans des études d'ingénieur ou la préparation du barreau. Sans l'ambition de la Fondation pour ces jeunes, sans le soutien du Service de Suite, après 18 ans, ils auraient probablement fait des études courtes ou seraient sortis prématurément du système scolaire. Ils n'auraient pas eu la possibilité d'exploiter au mieux leurs capacités. C'est parce que, année après année, les équipes éducatives ont su repérer leurs capacités et leur faire comprendre que la Fondation serait toujours là pour les aider, qu'ils ont pu se projeter dans leurs études, et les réussir. « *Grâce aux dons, les jeunes peuvent avoir confiance dans le fait que la Fondation les soutiendra dans la poursuite de leurs études, s'ils en ont la capacité et le désir. Parce que l'on sait bien que la question du diplôme (comme du permis de conduire) est fondamentale pour l'accès à l'indépendance* », souligne Sandrine Weltman.

Avoir une ambition scolaire pour chaque enfant, c'est aussi comprendre que pour certains enfants, la scolarité peut être plus difficile voire douloureuse. C'est savoir les soutenir quand l'angoisse de « l'après 18 ans » empêche de se projeter. C'est savoir les accompagner dans leur réflexion et leur projet, les aider à défricher le maquis des formations professionnelles... pour que l'orientation vers un CAP ou un Bac Pro ne soit pas un choix par défaut.

ACADOMIA



TÉMOIGNAGE

ANNE-BRIGITTE SANSON, RESPONSABLE
PARTENARIATS D'ACADOMIA

Accompagner les enfants vers la réussite scolaire

Pour quelles raisons ACADOMIA s'est-il investi auprès de la Fondation ?

Anne-Brigitte Sanson : Nous avons été contactés pour une demande d'accompagnement sur l'apprentissage du Français langue étrangère (FLE) pour des jeunes de Mennecey. Et, comme souvent dans les partenariats, tout naît d'une rencontre.

Les besoins étaient plus larges que cela. Nous avons cherché à optimiser nos interventions, réfléchi à la manière d'organiser de tout petits groupes, à la fois pour créer une dynamique d'apprentissage et respecter les difficultés des enfants, avec une cohérence pédagogique de niveau de classe. Nos intervenants sont polyvalents jusqu'à la 4^e et à partir de la fin de collège, ils ont des compétences plus spécifiques en sciences, en langue, en français... Ce temps est ritualisé, avec toujours le même créneau horaire et le même enseignant, dans une salle du Village d'Enfants.

Ce partenariat a maintenant trois ans et certains enseignants sont présents depuis le début. Ils sont connus, reconnus. La confiance se crée. Les enfants se rendent compte que l'enseignant est là pour aider, pas pour juger des difficultés.

Ce partenariat va-t-il au-delà du soutien scolaire ?

A.-B. S. : En parallèle, en effet, nous nous sommes aperçus que les éducateurs familiaux pouvaient se sentir dépourvus face au suivi quotidien des devoirs. En collaboration avec la Direction éducative d'ACTION ENFANCE, nous avons conçu une formation qui répond de façon très concrète aux questions que se posent les éducateurs sur leur rôle et apporte des conseils sur la ritualisation, le temps de travail qu'ils peuvent exiger de chaque enfant, l'anticipation des devoirs à rendre et des révisions pour les plus grands. Cet encadrement et cette anticipation contribuent à générer la confiance. Et pour les éducateurs familiaux, prendre conscience que l'on peut apprendre à lire, écrire et calculer en préparant un gâteau ou une liste de courses ou au travers d'une activité ludique dédramatise le soutien scolaire. Or celui-ci doit être régulier, récurrent en particulier en classes primaires. C'est là que tout se joue.

Nous en sommes convaincus et partageons ce point de vue avec la Fondation. La réussite scolaire doit rester un objectif éducatif de premier ordre. C'est ainsi le sujet et l'objectif central de ce partenariat, qui sous la forme d'un mécénat d'entreprise, va nous permettre à tous d'accompagner les enfants vers la réussite scolaire.

« Le Village, c'est un peu ma famille » William, handballeur professionnel

— Avec William, la Fondation compte dans ses rangs un sportif de haut niveau, sélectionné en équipe de France Cadets en 2014, désormais professionnel au club de handball de Chartres. Retour sur le parcours atypique de cet enfant d'Amilly.

À 20 ans, William Benezit est déjà un grand joueur de handball – et pas seulement parce qu'il mesure 1,88 m. En 2015, ce jeune homme qui a vécu pendant sept ans au Village d'Enfants d'Amilly, vient de signer son premier contrat de joueur professionnel avec le club de Chartres CMHB28. Ce parcours exceptionnel, cette montée très rapide aux sommets de son sport sont une marque de courage et de ténacité doublée d'une grande générosité. D'après ses coachs et la presse sportive, ce jeune homme ira loin.

Quelle place tient le sport dans votre vie ?

W. B. : J'ai toujours été très sportif. J'ai pratiqué tous les sports possibles et imaginables... J'ai commencé le hand vers l'âge de 14-15 ans. Au départ, c'était juste pour m'amuser avec mes amis. J'ai été repéré par l'entraîneur du

club de Chartres alors que je jouais à Amilly. Le sport, c'est plus qu'une passion, c'est ma liberté. Quand je suis dans le match, j'oublie tous mes problèmes, je me libère l'esprit.

Comment conciliez-vous vos études et votre carrière sportive ?

W. B. : Pour être honnête, cela n'a pas toujours été facile. J'avais du mal à m'y mettre, parfois je n'arrivais pas à aller à l'école... alors que j'avais des facilités pour apprendre. Je me suis accroché parce que j'ai toujours eu conscience qu'il faut préparer l'avenir. Être sportif de haut niveau ne garantit pas votre avenir professionnel.

Le club est en partenariat avec le lycée et les emplois du temps sont aménagés. Cela permet de suivre la scolarité et d'être présent aux entraînements, tous les soirs et deux matinées par semaine. Je viens de décrocher mon bac STMG (Management des organisations).

La Fondation ACTION ENFANCE vous a-t-elle soutenu dans ce choix ?

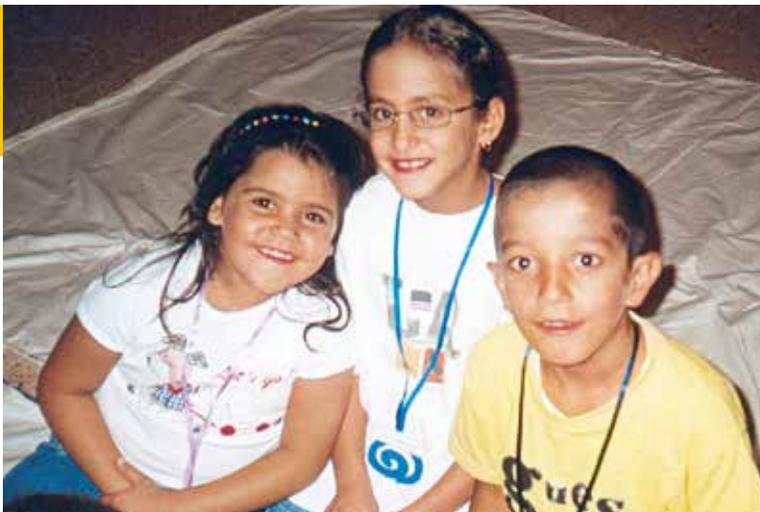
W. B. : Elle m'a permis de faire mon propre choix et de suivre cette voie atypique. Lorsque j'ai dû quitter le Village d'Enfants d'Amilly il y a deux ans, la Fondation a continué à être présente *via* le Service de Suite. J'étais hébergé par le Club, mais la Fondation m'a aidé un peu financièrement, a subventionné des cours d'italien par correspondance ainsi que le permis de conduire.

Surtout, elle m'apporte un soutien moral. Nous nous appelons de temps en temps avec Étienne*, il m'aide dans mes choix, s'intéresse à la façon dont j'évolue. Sans cela, je ne sais pas si je serais allé jusqu'au bac. Après toutes ces années passées au Village, où l'on est toujours entouré, c'est très difficile de se retrouver seul. Cette présence, cette attention, cela compte beaucoup pour moi. Même si cette relation n'est pas de la même nature que celle que j'entretiens avec Amilly. Le Village, c'est un peu ma famille.

* Étienne Lucas, responsable du Service de Suite de la Fondation.



« La Fondation ACTION ENFANCE m'a permis de faire mon propre choix, de suivre une voie atypique. »



la Fondation et vous_

L'ACTUALITÉ DES DONNS ET DES PARTENARIATS

— À la fin des années 1970, Suzanne Masson a souhaité développer une action d'aide envers certains pays francophones, notamment le Liban. Bruno de Charentenay, administrateur et trésorier de la Fondation ACTION ENFANCE, en charge du suivi de notre mission libanaise, nous livre les dernières nouvelles de cette action.

MISSIONS EXTÉRIEURES

L'action de la Fondation au Liban

Financé grâce à vos dons

En 2015, la Fondation a décidé de concentrer son action libanaise qu'elle menait en faveur de différentes familles dans le besoin, au sein d'une maison destinée à accueillir des mères victimes de violences domestiques, accompagnées de leurs enfants.

Octobre 2015 a vu arriver la première famille. Aujourd'hui, six familles avec quatorze enfants trouvent refuge auprès de nos partenaires libanais du SEF*. La première famille vient de quitter la maison pour être autonome bénéficiant d'un suivi à distance et d'une petite aide financière pendant quelques mois. Deux autres familles devraient quitter le centre d'ici l'automne 2017. La période d'ici fin 2018 est considérée comme un temps d'expérimentation. L'objectif, au-delà, est de rassembler environ dix-huit familles.

L'accueil de ces familles est orienté vers la préparation de leur autonomie en dehors du SEF dans un délai de 2 ans maximum. Durant les six premiers mois de leur présence, les mères, dont certaines travaillent et d'autres non, bénéficient de la cuisine commune. Par la suite, afin de les préparer à l'autonomie, elles font leurs courses et préparent les repas de leur famille. Les enfants sont scolarisés à proximité.

Chaque famille fait l'objet d'un suivi psychologique, tant la mère que les enfants qui ont vécu des maltraitements graves pour

la plupart. Un suivi social est aussi nécessaire pour aider à la recherche de travail pour celles qui n'en ont pas ou pour démêler une situation juridique complexe avec l'aide d'un avocat.

L'équipe permanente sur place est composée d'une directrice et d'une intendante – toutes deux assistantes sociales –, d'une comptable, d'une cuisinière, d'un gardien. En appui, interviennent aussi une troisième assistante sociale et une éducatrice.

La procédure d'admission est importante pour juger du potentiel d'autonomie de la famille candidate. Les critères reposent sur la capacité de la mère à assumer seule la parentalité, la perspective de projet familial, le potentiel à trouver du travail et le dynamisme psychique de la mère pour prendre en charge la famille.

L'extension envisagée à dix-huit familles au-delà de 2018 nécessite une action de collecte de fonds au Liban et à l'étranger alors que la Fondation ACTION ENFANCE assume aujourd'hui, avec un budget de 385 000 €, environ 85 % des dépenses totales. Le recrutement d'un professionnel dédié à cette action est en cours.

* SEF : Service de l'Enfant au Foyer.

HOMMAGE



Bruno de Vulpian, un artisan du bonheur

Président du Mouvement pour les Villages d'Enfants jusqu'en 2003, Bruno de Vulpian a assuré la bonne gouvernance de l'association pendant 10 ans. Il nous a quittés le 31 juillet 2017, à l'âge de 82 ans.

Dans son discours lors de sa remise de la Légion d'honneur le 24 avril 2003, Bruno de Vulpian évoquait « la chance d'avoir pu œuvrer pendant 10 ans pour la croissance du Mouvement en s'appuyant sur la compétence et le dévouement d'une équipe solide et convaincue ; la chance d'avoir pu, en rencontrant les enfants qui nous sont confiés, constater, sans orgueil mais avec beaucoup de joie au cœur, que nous leur offrons la plus grande probabilité de bonheur ».

Ceux qui l'ont connu diront aussi la chance d'avoir rencontré un homme toujours disponible, à l'écoute, d'un entrain à toute épreuve, avec, au cœur, cette volonté d'offrir le meilleur.

la Fondation et vous_

L'ACTUALITÉ DES DONNS ET DES PARTENARIATS



Une visite enrichissante

Plus de trente donateurs ont assisté à une visite du Village d'Enfants de Villabé, dans l'Essonne, organisée à destination de nos fidèles soutiens fin juin. La journée, avec un départ depuis Paris en car pour ceux qui le souhaitent, a permis aux donateurs présents de mieux comprendre le fonctionnement d'un Village d'Enfants grâce aux explications nourries de l'équipe éducative mais aussi de ressentir l'ambiance d'un Village, de visiter les maisons, les séjours, les chambres, qui disent le quotidien des enfants accueillis. Une rencontre enrichissante dans les deux sens car, si les donateurs sont heureux de voir leurs dons incarnés dans le fonctionnement d'un Village d'Enfants, les équipes de la Fondation ACTION ENFANCE, tant celles du siège que celles du Village, sont également très intéressées d'établir un lien de qualité avec les donateurs, de mieux connaître leurs attentes afin d'entretenir ensemble la relation la plus profitable aux enfants. Un grand merci aux participants d'avoir répondu présent à cette visite.

VOUS AVEZ BESOIN D'UN CONSEIL SUR LES LEGS, LES DONATIONS ET LES ASSURANCES-VIE

- N'hésitez pas à me contacter
- Par courrier : ACTION ENFANCE - Véronique Imbault, 28, rue de Lisbonne, 75008 Paris
 - Par téléphone : 01 53 89 12 44
 - Par e-mail : veronique.imbault@actionenfance.org

Demandez notre brochure *Donations, legs, assurances-vie* et notre lettre d'information *Merci*.



Véronique Imbault,

Diplômée notaire, responsable des donations, des legs et des assurances-vie.

**Vous souhaitez visiter un Village d'Enfants ?
Renvoyez le coupon ci-dessous à
ACTION ENFANCE – 28, rue de Lisbonne – 75008 Paris**

M^{me} /M^{lle} /M. Prénom

Nom

Adresse

C.P. Ville

Tél. fixe

Tél. mobile

E-mail

- souhaite s'associer à une visite de Village d'Enfants
 souhaite assister à une réunion de donateurs à Paris

Transport assuré depuis le siège d'ACTION ENFANCE, Paris 8^e.

170E95MAG

Merci pour vos témoignages et vos encouragements

Je garderai en mémoire et en mon cœur, l'impression très forte reçue lors de notre récente venue à Villabé.

En vous écoutant, Madame, accueillante, sereine, et sûre, répondre à mes questions, puis en visitant les lieux de vie des enfants et adultes, en écoutant aussi les éducateurs-consultants, chacun(e) d'entre nous, je crois, a pu au-delà de la première émotion se sentir investie, plus espérante, en notre humanité.

Danielle D. du Plessis-Robinson

Merci pour cette réception au Village de Villabé, ainsi qu'à toutes vos équipes et personnels. Une belle cohésion. C'était pour moi une première et je n'aurai jamais su comment cela se faisait, sans cette super visite. Et avec votre explication complète sur l'organisation de ces Villages d'enfants. Vraiment merci et à refaire. Mes sincères salutations à tous. Jacques..

Jacques P. de Paris

Je ne pourrai pas être des vôtres à Villabé. Mon grand âge (j'ai abandonné un siècle derrière moi le mois dernier) refuse les escapades. Mais je vous accompagnerai en pensée amicale.

Simone B. du Raincy



→ Un groupe du Village de Villabé, composé de quatre enfants, âgés de 11 à 15 ans et de leurs deux éducateurs familiaux, ont écrit ensemble début 2017 un fort beau projet de vacances : Villabé à Deauville à vélo, du 4 au 10 juillet 2017.

VILLABÉ (91)

Villabé-Deauville : l'odyssée cycliste

Ce projet, porté par un éducateur familial qui a une très bonne expérience des longs trajets à bicyclette, représente un exploit sportif de 255 km prévoyant des étapes de 50 à 80 km par jour. Cette épopée a permis aux enfants d'aller à la rencontre des habitants grâce aux hébergements en chambres d'hôte ou en gîtes afin de profiter aussi des spécialités culinaires locales. Elle leur a demandé une vigilance particulière concernant l'organisation et la tenue du budget de ce séjour itinérant. Elle les a enrichis sur le plan culturel à la découverte d'un patrimoine varié : forêt domaniale et château de Rambouillet, cathédrale Notre-Dame d'Évreux, château de Trangis et son jardin botanique, visite de Bernay au passé historique. Ce fut également pour les enfants l'occasion

de monter un projet, de savoir le présenter, d'obtenir le budget sur fonds privés, grâce à la générosité des donateurs de la Fondation, et enfin de restituer à leurs camarades les étapes de cette audacieuse aventure.

Au départ du Village d'Enfants de Villabé, le mardi 4 juillet, les quatre enfants et leurs deux éducateurs se sont élancés pour un périple « en autonomie ». Ils étaient équipés de vélos spécialement achetés pour l'occasion, de petit matériel de réparation, de trousse de secours, de tentes, de duvets et de tapis de sol ainsi que de sacoches individuelles pour emporter des affaires personnelles et logistiques.

Grandir reviendra en images sur cette belle expérience d'été.

Merci à nos donateurs de permettre la réalisation d'un si beau projet.

Les étapes de ce périple

Financé grâce à vos dons

Mardi 4 juillet

Départ de Villabé, détour par la forêt de Rambouillet et arrivée à Auffargis (78) : 80 km parcours

Mercredi 5 juillet

Arrivée à Cierrey (27) : 65 km parcours

Jeudi 6 juillet

Arrivée à Bernay (27) : 60 km parcours

Vendredi 7 juillet

Arrivée à Villers-sur-Mer (14) : 50 km parcours

Les quatre enfants et leurs éducateurs ont ensuite rejoint Deauville pour y passer le week-end.

Lundi 10 juillet

Deux voitures de la Fondation sont parties à leur rencontre pour les ramener au Village d'Enfants de Villabé.



BOISSETTES (77)

Une nouvelle aire de jeux

La Fondation Meeschaert pour l'Enfance, créée à l'initiative de la société Meeschaert Gestion Privée sous égide de la Fondation de France, a financé la reconstruction de l'aire de jeux du Village de Boissettes, retirée car obsolète, qui faisait cruellement défaut aux enfants. Une dotation généreuse de plus de 25 000 €, dont 5 500 € proviennent de dons de la part de la clientèle privée de la société Meeschaert, a permis l'installation de plusieurs types de jeux fin juin dernier : cage écureuil, table de ping-pong extérieure, jeux à ressorts, marelle, buts de foot et panneaux de basket.



ACTION ENFANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Pierre Lecomte

Vice-présidente : Catherine Boiteux-Pelletier

Secrétaire : Anne Floquet

Trésorier : Bruno de Charentenay

ADMINISTRATEURS

Claire Carbonaro-Martin, Bruno Giraud, Aude Guillemain, Béatrice Kressmann, Jean-Xavier Lalo, Michel Marchais, Bernard Pottier, Bruno Rime

COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT

Claire Trouvé

Suzanne Masson :

fondatrice d'ACTION ENFANCE

Fondation Mouvement pour les Villages d'Enfants

Bernard Descamps : cofondateur

28, rue de Lisbonne - 75008 Paris

Tél. : 01 53 89 12 34 - Fax : 01 53 89 12 35

CCP 17115-61 Y Paris - www.actionenfance.org



ACTION ENFANCE est membre du Comité de la Charte du don en confiance : www.comitecharte.org

POCÉ-SUR-CISSE (37)

Des musiciens en herbe



Une douzaine d'enfants du Village de Pocé ont eu la joie, au terme de quelques répétitions au sein du Village d'Enfants, de participer le 21 juin à la première fête de la musique, réunissant dans le parc du château de Pocé, cinq centres de loisirs et les enfants du Village d'Enfants. Ils avaient déjà vécu une journée entière consacrée à la découverte de la musique en mai dernier, en partenariat avec des étudiants du CFMI (Centre de formation des musiciens intervenants) et en compagnie de quatre étudiantes en BTS de production animale qui leur firent découvrir la bergerie de leur lycée agricole. Nos petits musiciens en herbe eurent le privilège d'ouvrir le spectacle en interprétant *Bambali*, un chant sénégalais de piroguiers, en langue wolof. Ce spectacle s'ensuit d'une quinzaine de prestations de tout style, par de jeunes musiciens d'âges variés. Cette heureuse initiative a fait naître en chacun d'entre nous, enfants et éducateurs, le désir de pérenniser ce rendez-vous et de créer dès la rentrée prochaine un atelier chants au Village d'Enfants.

FABRICE ROUSSEAU, ÉDUCATEUR FAMILIAL

La mer en partage

Durant les vacances de Pâques, les enfants de deux maisons voisines sont partis ensemble pendant une semaine à la découverte de l'univers marin, à Saint-Palais-sur-Mer. Neuf enfants, accompagnés de trois éducateurs familiaux, ont pu partager activités et détente, tout en poursuivant le travail éducatif accompli au sein du Village de Pocé-sur-Cisse. Des fratries ont pu se regrouper afin de renforcer les liens fraternels. Enfants et éducateurs sont revenus nourris de ces moments d'évasion en dehors d'un quotidien institutionnel.



MARINE LAINE ET GAËLLE HALNA,
ÉDUCATRICES FAMILIALES



BRÉVIANDES (10)

Cap sur l'esthétique

Trois étudiantes en BTS MECP (Métiers de l'Esthétique, Cosmétique et de la Parfumerie) de l'école PARISSET à Troyes sont intervenues au Village d'Enfants de Bréviandes le samedi 6 mai dernier. Au cours de cette après-midi, neuf jeunes filles de l'établissement ont pu participer à des ateliers maquillage, vernis et hygiène. Les participantes ont apprécié ce moment de détente et sont reparties avec de nombreux conseils personnalisés. Merci à Jessica, Sophie et Cassandra, les trois étudiantes et à Marie Parenti, éducatrice familiale, qui a animé cet événement.

PASCAL PETRACCA, CHEF DE SERVICE

MONTS-SUR-GUESNES (86)

Équiper les tout-petits

Financé grâce
à vos dons

Le nouveau Village de Mont-sur-Guesnes, ouvert l'été dernier, a la spécificité d'accueillir des enfants en bas âge.

La moyenne d'âge des petits habitants de ce Village viennois s'élève à 7 ans, quatorze enfants y ont moins de 5 ans, ce qui représente 30 % des enfants accueillis. Cette spécificité nécessite un matériel adéquat important pour bien recevoir les tout-petits. Le Village a pu compléter, grâce à la générosité des donateurs de la Fondation, le panel d'équipement de puériculture (sièges auto, chaises hautes, jeux d'éveil...) indispensable au bien-être quotidien des enfants.

SOISSONS (02)

De nouveaux abris de jardin



L'Inner Wheel et le Rotary Club de Crépy-en-Valois ont permis, en complément du financement du département de l'Aisne, la construction de huit abris de jardin pour chacune des maisons du Village d'Enfants de Soissons.

Le Village s'est ainsi enrichi de petits espaces de 12 m², tout en bois, qui abriteront les bicyclettes des enfants, les salons de jardins, le petit matériel d'entretien, les gros jeux de jardin et, accessoirement, seront bienvenus pour les parties de cache-cache. Le Village a organisé l'inauguration de ces abris le 9 juin dernier en présence notamment des présidents des deux Clubs donateurs, Josiane Delannoy pour l'Inner Wheel et Jean-Jacques Delannoy pour le Rotary Club, de Dominique Bonnaud de la mairie de Soissons et de Sandrine Magnier-Carliet, directrice des Affaires sociales, de la famille et de l'enfance du Département de l'Aisne. Josiane et Jean-Jacques Delannoy sont des partenaires engagés auprès du Village d'Enfants de Soissons car ils sont également famille de parrainage pour un enfant du Village âgé de 12 ans, qu'ils accueillent certains week-ends et pour des séjours de vacances.



NASSER ABDELAZIZ,
ANCIEN DIRECTEUR



« Pour être heureux, il faut cultiver son jardin »...

Cette année, les jeunes du Village d'Enfants de Soissons s'initient à une nouvelle forme de culture écoresponsable.

Bécher, semer, planter, arroser, admirer et déguster les bons légumes nés de toutes les attentions. Tels seront cette année les maîtres mots de ce nouvel outil de médiation proposé aux enfants par un groupe d'éducateurs familiaux du Village. Cet atelier « jardinage » s'inscrit dans la durée et met la rigueur et la patience des jeunes à l'épreuve. Sensibilisés par le thème écologique du Prix Littéraire 2016/2017, les jardiniers en herbe ont commencé par récupérer les eaux de pluie et vont recycler les déchets verts de leur maison pour réaliser un compost et fertiliser la terre, en vue des prochaines récoltes. Les résultats sont d'ores et déjà probants : les chèvres de la ferme ont apprécié les choux au cours d'une de leurs escapades...

À bientôt les bonnes soupes pour bien grandir...

JOHANN MADELENAT, BASTIEN DURAND ET ALEXIS MARCHEWKA,
ÉDUCATEURS FAMILIAUX

CESSON/BOISSETTES (77)

La musique autrement

Quel plaisir d'assister au spectacle mis en scène par Nicolas Daussy dans lequel les enfants des Villages de Boissettes et de Cesson nous racontent, musicalement, l'histoire d'*Alice au pays des merveilles*. Merci au Lions Club de Melun d'avoir financé cette action lors des dernières vacances de printemps, au travers du partenariat avec le Théâtre-Sénart, destiné à éveiller les enfants à la culture. Nicolas Daussy a su, quatre jours durant, captiver les enfants avec l'usage d'instruments de musique sortant de l'ordinaire : boîtes de conserve, verres remplis inégalement, sifflets construits par les enfants avec des tubes électriques, poubelles servant de grosse caisse... agrémenté de harpe et de batterie électronique. Ce temps de préparation a été un moment lors duquel tous les enfants ont fait preuve

d'attention, de vigilance, de coordination et de motricité. Un atelier ludique et éducatif qui a demandé beaucoup d'efforts à

Nicolas Daussy et apporté une grande satisfaction aux enfants quand ils ont été remerciés, jeudi après-midi, par un tonnerre d'applaudissements de la part des spectateurs, heureux d'assister à un très beau spectacle. Un goûter fut servi à tous les enfants présents et fut surtout l'occasion d'échanger avec Nicolas Daussy et les personnes représentant le Théâtre-Sénart.



YVON TAUSSAC, CHEF DE SERVICE

Ce geste d'amour peut changer sa vie, votre générosité aussi



Damien, 7 ans, et ses deux petites sœurs ont été séparés de leurs parents pour des raisons familiales graves. La Fondation **ACTION ENFANCE** les a accueillis, tous les trois, dans la même maison afin qu'ils grandissent ensemble, accompagnés par une éducatrice familiale, dans la durée et la stabilité. Plus de 700 frères et sœurs s'acheminent ainsi, jour après jour, vers leur autonomie dans nos Villages d'Enfants.

Léguer à la Fondation ACTION ENFANCE, c'est permettre d'accueillir et de protéger encore plus d'enfants en danger en France.

Véronique Imbault répond à vos questions sur les donations, legs et assurances-vie
01 53 89 12 44 | veronique.imbault@actionenfance.org

ACTION ENFANCE | Fondation reconnue d'utilité publique | 28, rue de Lisbonne 75008 Paris
www.actionenfance.org

Pour des raisons de confidentialité, nous avons changé le nom et la photo de l'enfant présenté dans cette annonce.

